



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

 NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

Objet : Conseils de prévention concernant des vols dans des véhicules

Rouyn-Noranda, le 11 août 2015 – Ces derniers temps nous remarquons une légère augmentation, concernant les vols dans des véhicules dans plusieurs secteurs de l’Abitibi-Témiscamingue.

Nos enquêtes démontrent que le ou les suspects sondent les portières des véhicules stationnés dans les rues et même dans les entrées privées. Lorsqu’elles ne sont pas verrouillées, ils s’y introduisent et y volent leur contenu.

La Sûreté du Québec souhaite rappeler aux citoyens l’importance de verrouiller les portières de leur véhicule. Le vol dans les véhicules entraîne une hausse des primes d’assurance et cause des dommages matériels, sans compter les ennuis reliés au vol des objets.

Afin de prévenir le vol dans votre véhicule :

- Ne laissez pas d’objets de valeur en vue. Placez-les dans le coffre à gants ou dans le coffre arrière ;
- Assurez-vous que les vitres de la voiture sont bien fermées ;
- Verrouillez toujours les portières et le coffre arrière, même si la voiture est stationnée dans un garage.

Toute personne ayant de l’information pouvant permettre l’identification de ces individus peut communiquer de façon confidentielle avec la Centrale de l’information criminelle au 1 800 659-4264 ou par courriel au cic@surete.qc.ca.

-30-

Service des communications avec les médias
Sûreté du Québec
District de l’Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec
819 763-4806
www.sq.gouv.qc.ca